



Forum Forestier Africain

Une plate-forme pour les acteurs du secteur forestier en Afrique

Services de consultation

sur

Guider l'élaboration, suivant les référentiels pédagogiques, de manuels didactiques/compendiums appropriés et contextualisés pour la formation professionnelle, technique et la formation continue sur l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique en foresterie africaine

Février 2019

1.0 INTRODUCTION

Le Forum Forestier Africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine ayant son siège à Nairobi, au Kenya. L’AFF a pour objectif de fournir une plate-forme et de créer un environnement propice à une analyse, à un plaidoyer et à des conseils indépendants et objectifs sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion, à l'utilisation et à la conservation durables des forêts et ressources forestières en Afrique dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté, de promotion de l'équité entre genre et du développement économique et social.

AFF participe au développement et à la mise en œuvre de projets et d'activités et collabore étroitement avec un large éventail de parties prenantes. Le lien entre les forêts, le changement climatique et les personnes qui dépendent des ressources forestières est un de ses sujets de préoccupation. En réponse à cela, AFF a développé en 2011 un projet sur « Les forêts africaines, les peuples et le changement climatique » qui en est à sa troisième phase et qui rentre dans le cadre de son programme sur le changement climatique (). Le programme AFF-CCP a pour but de mieux comprendre comment les forêts et les arbres, ainsi que les populations qui en dépendent dans les divers paysages africains, réagissent au changement et à la variabilité climatiques. Il envisage également aider les décideurs et les parties prenantes à renforcer et à développer le lien entre la forêt et le climat afin d'améliorer les politiques et les pratiques d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique. L'objectif général du programme est de renforcer le rôle des forêts africaines dans l'adaptation des populations aux effets du changement climatique dans divers paysages, de manière à améliorer les moyens de subsistance, à préserver la biodiversité et à protéger la qualité de l'environnement et en même temps à renforcer la capacité de ces forêts à s'adapter au changement climatique tout en contribuant aux efforts d'atténuation.

1.1 CONTEXTE DU PROJET

Au cours de la période 2011-2014, AFF a mis en œuvre la première phase du projet, qui était guidée par trois objectifs spécifiques, à savoir :

- Sensibiliser sur les questions relatives aux forêts et au changement climatique et promouvoir des changements appropriés dans les politiques et les pratiques ;
- Renforcer et améliorer la capacité des parties prenantes à résoudre les problèmes liés au changement climatique à l'aide des forêts ; et
- Veiller à ce que les processus de production, d'adaptation, d'atténuation et des politiques impliquant les forêts et les arbres s'appuient sur des informations fiables.

Dans le cadre du deuxième objectif, AFF reconnaît que le développement des capacités humaines est essentiel pour une approche efficace des différentes questions liées au changement climatique, ainsi que pour améliorer la qualité du transfert de connaissances. En effet, les organisations de la société civile, les agents de vulgarisation et les communautés locales qui font partie des acteurs dans la mise en œuvre des activités d'adaptation implicites dans de nombreuses stratégies de lutte contre le changement climatique doivent être dotés des capacités appropriées. En outre, ces organisations de la société civile et agents de vulgarisation sont plus susceptibles de diffuser largement les résultats de recherche pertinents aux communautés

locales, qui sont et seront en majorité les plus touchées par les effets néfastes du changement climatique. Il est donc crucial que tous les niveaux de la société soient conscients des différents mécanismes à utiliser pour améliorer leurs moyens de subsistance tout en résolvant leurs problèmes environnementaux. À cet égard, la formation du personnel professionnel et technique en foresterie et la mise à jour de leurs connaissances dans des domaines nouveaux et émergents, tels que les changements climatiques, nécessiteraient un renforcement de leur capacité sur ces thématiques.

Dans le cadre des efforts visant ce renforcement des capacités, AFF a mené, au cours de la première phase du projet, une évaluation des besoins impliquant les principales parties prenantes concernées par ces problèmes. Sur la base des besoins identifiés, AFF a développé quatre modules de formation pour les cadres professionnels et techniques, ainsi que pour guider la mise en œuvre des formations continues destinés aux agents de vulgarisation, à la société civile et aux organisations non gouvernementales (travaillant tous avec les communautés locales) dans les pays d'Afrique subsaharienne sur les thématiques suivantes: sciences fondamentales du changement climatique, forêts et adaptation aux changements climatiques, forêts et atténuation des changements climatiques, et marchés et commerce du carbone. Les modules de formation, développés en langue anglaise, ont été traduits en français pour servir les pays francophones d'Afrique. Ces modules développés ont été utilisés par AFF au cours de la deuxième phase du projet (2015 - 2018) pour organiser des ateliers de formation sous-régionaux au Cameroun et au Burkina Faso pour les pays d'Afrique francophone et en Tanzanie pour les pays d'Afrique anglophone et lusophone afin de mieux orienter et réorganiser les universitaires et les chercheurs ainsi que le personnel des institutions de vulgarisation et de la société civile dans des domaines clés de la science et de la pratique de la mitigation et de l'atténuation des changements climatiques en relation avec les forêts.

La troisième phase du projet (2018-2021) repose sur les résultats des deux premières phases et est guidée par les quatre objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer la capacité des acteurs forestiers africains à adopter les meilleures pratiques intégrant à la fois les options d'adaptation et d'atténuation en réponse aux impacts des changements climatiques et de la variabilité des systèmes biophysiques et sociaux dans différents paysages ;
- Renforcer la gouvernance forestière nationale en renforçant la capacité des parties prenantes africaines à se conformer à l'Accord de Paris et aux politiques et initiatives connexes relatives aux changements climatiques dans le domaine de la foresterie ;
- Promouvoir les opportunités d'entrepreneuriat et les moyens technologiquement efficaces pour une valeur ajoutée en la foresterie africaine, y compris celles liées aux changements climatiques qui améliorent les moyens de subsistance, les revenus nationaux et l'emploi ; et
- Renforcer la capacité institutionnelle de l'AFF en matière de création et de partage de connaissances et d'informations pertinentes sur les forêts et sur les arbres en vue d'une amélioration dans la prise de décision.

1.2 JUSTIFICATION ET BUT DU TRAVAIL

Le Forum Forestier Africain a poursuivi la distribution et le partage de ces modules de formation sur les grands aspects de la foresterie et les défis environnementaux émergents sur le continent africain, où son utilisation actuelle est très prometteuse. Toutefois, pour améliorer la diffusion des informations contenues dans les modules dans les établissements d'enseignement et de formation pertinents, il devient nécessaire de développer de manière pédagogique le contenu de chacun des modules.

C'est à cet égard qu'au cours de la deuxième phase du projet, les huit manuels didactiques suivants ont été élaborés :

1. Science fondamentale des changements climatiques : Manuel didactique/compendium pour la formation professionnelle en foresterie africaine ;
2. Science fondamentale des changements climatiques : Manuel didactique/compendium pour la formation technique en foresterie africaine ;
3. Science fondamentale des changements climatiques : Manuel didactique/compendium pour la formation continue en foresterie africaine ;
4. Les marchés et le commerce du carbone : Manuel didactique/compendium pour la formation technique en foresterie africaine ;
5. Les marchés et le commerce du carbone : Manuel didactique /compendium pour la formation professionnelle en foresterie africaine ;
6. 6. Les marchés et le commerce du carbone : Manuel didactique pour la formation continue en foresterie africaine ;
7. Dialogues, processus et mécanismes internationaux sur le changement climatique : Manuel didactique/compendium pour la formation professionnelle et technique en foresterie africaine ; et
8. Modélisation climatique et élaboration de scénarios : Manuel didactique/compendium pour la formation professionnelle en foresterie africaine.

Dans la perspective de poursuivre ce développement pour les autres modules de formation, AFF, conformément à son plan de travail annuel budgétisé de 2019, recrute un expert en pédagogie pour guider l'élaboration des manuels didactiques/compendiums appropriés et contextualisés, dans le respect des référentiels pédagogiques, **sur l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique pour les professionnels, les techniciens et la formation continue en foresterie africaine.**

L'expert entreprendra les tâches spécifiques suivantes :

- (i) Elaborer les guides pédagogiques pour orienter les personnes ressources et les consultants thématiques pendant et après l'atelier d'harmonisation des contenus sur l'approche appropriée pour l'élaboration et la compilation des manuels didactiques pour la formation professionnelle et technique ainsi que la formation continue sur l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques en Afrique francophone et Anglophone. (Cliquez sur ce lien pour le module de formation : <http://www.afforum.org/publications/training-modules>);
- (ii) Présenter les guides pédagogiques élaborés aux personnes ressource et experts thématiques pendant l'atelier d'harmonisation des contenus ;

- (iii) Fournir des conseils pratiques sur les méthodologies pratiques pour dispenser les formations à l'aide des manuels didactiques ;
- (iv) S'assurer que les manuels didactiques sont conformes à la structure des modules spécifiés et respectent les référentiels pédagogiques en la matière ;
- (v) S'assurer que la présentation est appropriée et que les contenus suivent une séquence logique basée sur des objectifs d'enseignement clairement articulés qui couvrent les domaines cognitifs, affectifs et psychomoteurs de connaissance ;
- (vi) S'assurer que les manuels didactiques, en particulier ceux destinés à la formation continue intègrent les méthodes d'andragogie en incorporant des activités d'apprentissage des adultes dans la conception des contenus ;
- (vii) Contacter régulièrement les experts/consultants en charge de l'élaboration des contenus des modules afin de s'assurer qu'ils adhèrent au respect des standards et de la qualité pédagogique ;
- (viii) Préparer les rapports d'atelier et de fin de tâches avec des recommandations sur les stratégies appropriées pour une utilisation effective des manuels didactiques à élaborer par les groupes cibles.

Les critères et le format d'élaboration du manuel didactique pour les différentes formations seront définis lors d'une réunion d'harmonisation des contenus programmée du 4 au 8 mars 2019 au Kenya entre l'expert pédagogique sélectionné, les experts thématiques pour chacun des modules à développer et le personnel concerné de AFF. Au cours de cette réunion, l'expert en pédagogie présentera le guide/référentiel pédagogique qui orientera l'élaboration des manuels didactiques.

1.3 LIVRABLES

L'expert en pédagogie devra fournir les livrables suivants à la fin de la période de consultation :

- (i) Les rapports d'atelier sur les guides/référentiel pédagogiques pour les experts thématiques et les personnes ressources ;
- (ii) Les rapports d'état d'avancement des tâches mises en œuvre par experts thématiques ; et
- (ix) Le rapport final sur les tâches assignées avec des recommandations sur les stratégies appropriées pour une utilisation effective des manuels didactiques à élaborer par les groupes cibles.

2.0 QUALIFICATIONS ET COMPETENCES MINIMALES

Le candidat intéressé doit posséder les qualifications et compétences minimales suivantes :

- (i) Au moins cinq années d'expérience dans l'enseignement supérieur, dans un établissement de formation / d'enseignement en foresterie en Afrique ou dans un établissement apparenté ;
- (ii) Posséder une expérience éprouvée des organisations de la société civile et des services de vulgarisation en foresterie ;
- (iii) Connaître les questions d'actualité et émergentes en matière de foresterie et en particulier le changement climatique ;

- (iv) Être titulaire d'une Maîtrise/Master dans l'un des domaines suivants : foresterie, gestion des ressources naturelles, développement rural, changement climatique, études environnementales ou tout domaine connexe ;
- (v) Un doctorat et une expérience antérieure avec AFF sur des travaux connexes constitueront un atout supplémentaire ;
- (vi) Avoir des preuves de formation en pédagogie ; et
- (vii) Avoir d'excellentes compétences en communication écrite et orale en anglais pour les candidats anglophones et en français pour les candidats francophones.

3.0 EXIGENCES POUR LA CANDIDATURE

Le candidat doit soumettre les documents suivants :

- (i) Lettre d'accompagnement indiquant comment les qualifications et l'expérience requises ci-dessus sont satisfaites.
- (ii) Une brève proposition / note conceptuelle contenant :
 - a. Les sujets clés du guide pédagogique et les activités spécifiques correspondantes ;
 - b. Une matrice de données répertoriant les besoins en informations par rapport à la source de données ; et
 - c. Une table des matières provisoire du guide pédagogique annexée avec le nombre de pages correspondant.
- (iii) Un curriculum vitae.

4.0 DURÉE

Les travaux devraient durer un homme-mois, répartis sur trois mois calendaires.

5.0 DÉLAIS

- (i) Les candidatures doivent être reçues par le secrétariat de l'AFF avant le 28 février 2019.
- (ii) Le candidat retenu sera informé aux environs du 1^{er} mars 2019.
- (iii) Les activités de consultation doivent commencer au plus tard le 4 mars 2019.

6.0 COMMENT POSTULER

Toutes les candidatures doivent être soumises par courrier électronique avec en objet :

“Consultation No : 02-112 (f). Guider l’élaboration, suivant les référentiels pédagogiques, de manuels didactiques/compendiums appropriés et contextualisés pour la formation professionnelle, technique et la formation continue sur l’adaptation et l’atténuation des effets du changement climatique en foresterie africaine ” à Dr. Marie Louise A. T. AVANA-TIENTCHEU

et Dr. Vincent O. Oeba du Secretariat de AFF à travers les adresses courrielles suivantes:

m.avana@cgiar.org et v.oeba@cgiar.org, avec copie à Prof Godwin Kowero à l’adresse courrielle : g.kowero@cgiar.org et exec.sec@afforum.org